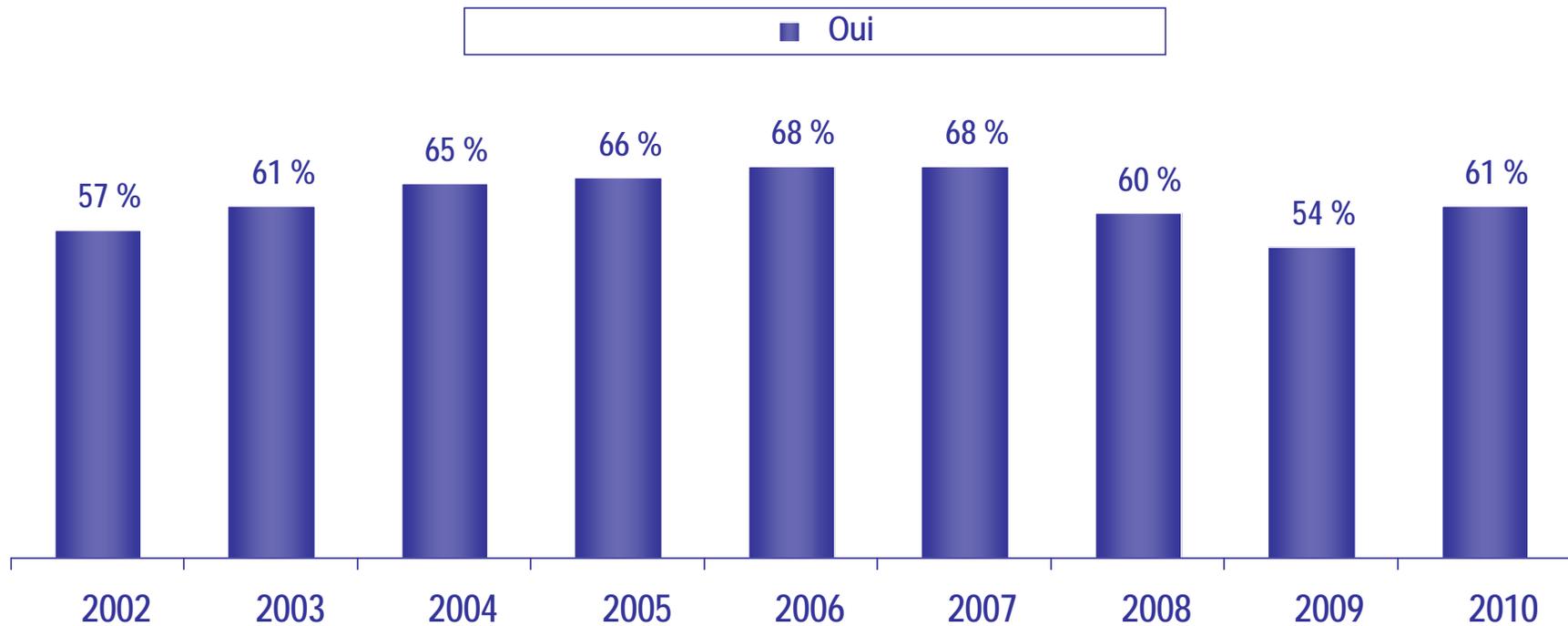




## Six Canadiens sur dix déclarent détenir un REER, proportion en hausse par rapport au creux de 54 % enregistré en 2009

- La hausse a été enregistrée dans toutes les tranches d'âge, à l'exception de celle des 18 à 34 ans

REER	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
18-34	44 %	49 %	53 %	50 %	62 %	53 %	49 %	44 %	39 %
35-54	68 %	69 %	71 %	72 %	76 %	75 %	64 %	57 %	70 %
55-69	68 %	69 %	74 %	74 %	74 %	78 %	71 %	63 %	70 %
Hommes	59 %	61 %	68 %	68 %	70 %	70 %	63 %	55 %	63 %
Femmes	55 %	60 %	61 %	64 %	67 %	66 %	58 %	53 %	59 %



Q. C1 : Détenez-vous actuellement un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ?  
Base : Tous les répondants (n = 1 295)



# Réduire ses dettes, épargner en vue de la retraite et épargner pour les temps difficiles sont les principales priorités financières des Canadiens

- Réduire ses dettes, épargner pour les temps difficiles et accéder à la propriété sont les principales priorités des répondants âgés de 18 à 34 ans

[Classement en pourcentage de l'importance de chaque priorité]

	Total (n = 1 295)	Âge		
		18-34 (n = 184)	35-54 (n = 437)	55 et plus (n = 674)
Faire des versements périodiques pour réduire ou rembourser en totalité des dettes	52 %	56 % ↑	58 %	41 % ↓
Épargner en vue de la retraite	44 %	26 % ↓	53 % ↑	50 % ↑
Épargner pour les temps difficiles	43 %	45 % ↑	35 %	51 % ↓
Essayer simplement de se maintenir à flot	34 %	34 %	36 %	32 % ↓
Être propriétaire d'une maison	31 %	44 %	28 % ↓	23 %
Épargner en vue d'un achat important bien mérité	28 %	29 %	23 %	33 %
Rénover la maison	22 %	17 %	22 %	27 %
Épargner pour les études des enfants ou des petits-enfants	21 %	27 %	24 %	12 %
Constituer un portefeuille de placements	18 %	11 %	16 %	29 % ↑
Venir en aide à des parents vieillissants	6 %	12 %	5 %	3 %

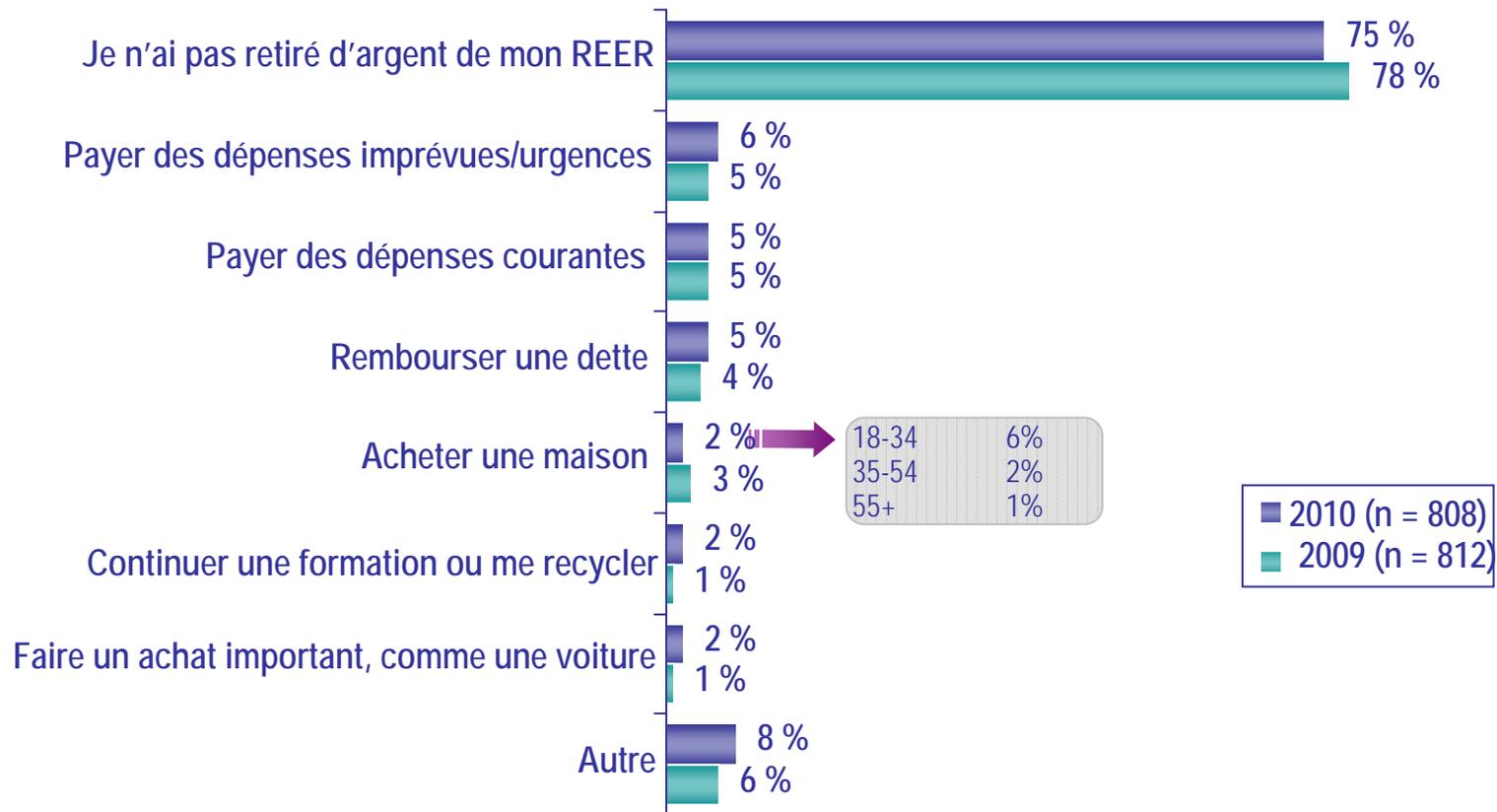
Q. A3 : Vous trouverez ci-dessous diverses priorités financières que vous avez peut-être. Veuillez en choisir jusqu'à trois qui sont les plus importantes pour vous en ce moment. Veuillez les classer par ordre d'importance, en inscrivant « 1 » à côté de celle qui est la plus importante pour vous, « 2 » à côté de celle qui arrive au deuxième rang et « 3 » à côté de celle qui arrive au troisième rang.  
Base : Tous les répondants

↓ ↑ = écart significatif comparativement à 2009.

○ = écart statistiquement significatif

# Un détenteur de REER sur quatre y a retiré de l'argent au cours de la dernière année

- Parmi les 18 à 34 ans, seulement six pour cent des détenteurs d'un REER y ont retiré de l'argent afin d'acheter une maison

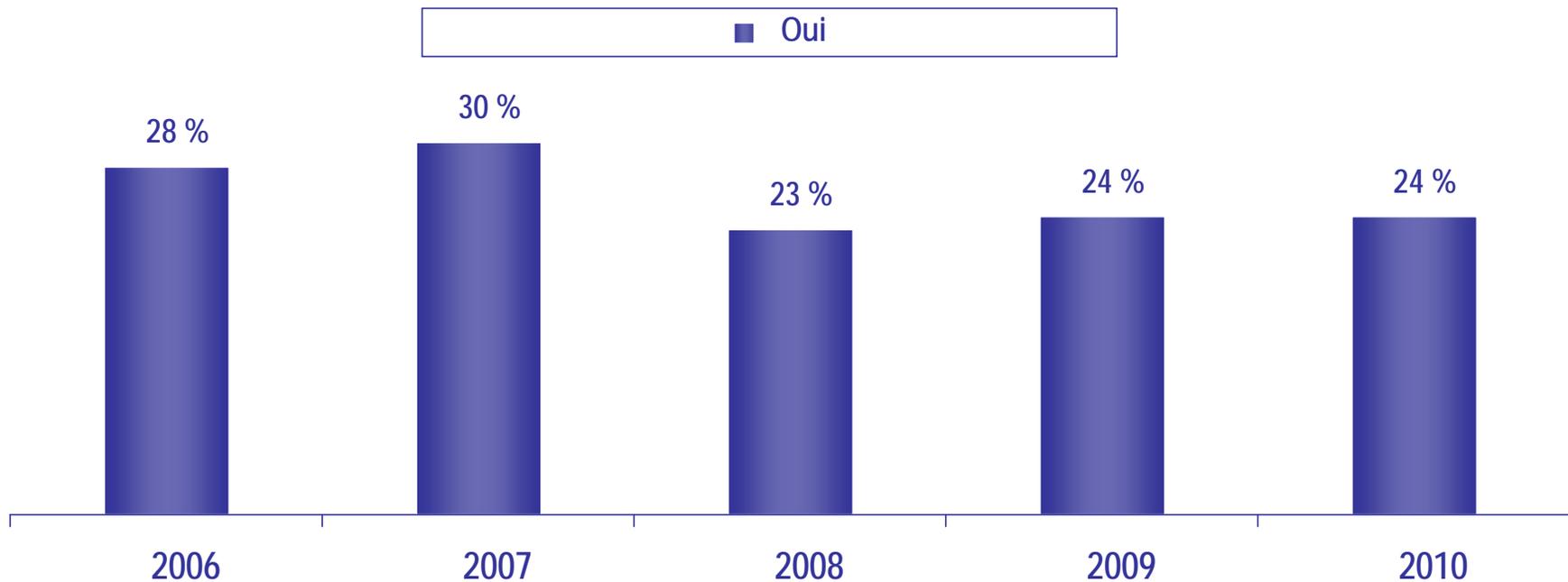


Q. D5b : Au cours de la dernière année, avez-vous retiré de l'argent de votre REER pour l'une ou l'autre des raisons suivantes ?  
 Base : Répondants détenant un REER

# Parmi les détenteurs d'un REER, un sur quatre prévoit y verser la cotisation maximale à laquelle donne droit Revenu Canada

- Les détenteurs d'un REER âgés de 18 à 34 ans sont les plus enclins à verser la cotisation maximale

Versera la cotisation maximale au REER					
	2006	2007	2008	2009	2010
18-34	23 %	29 %	26 %	35 %	33 %
35-54	30 %	32 %	22 %	19 %	20 %
55 et plus	28 %	27 %	25 %	22 %	24 %

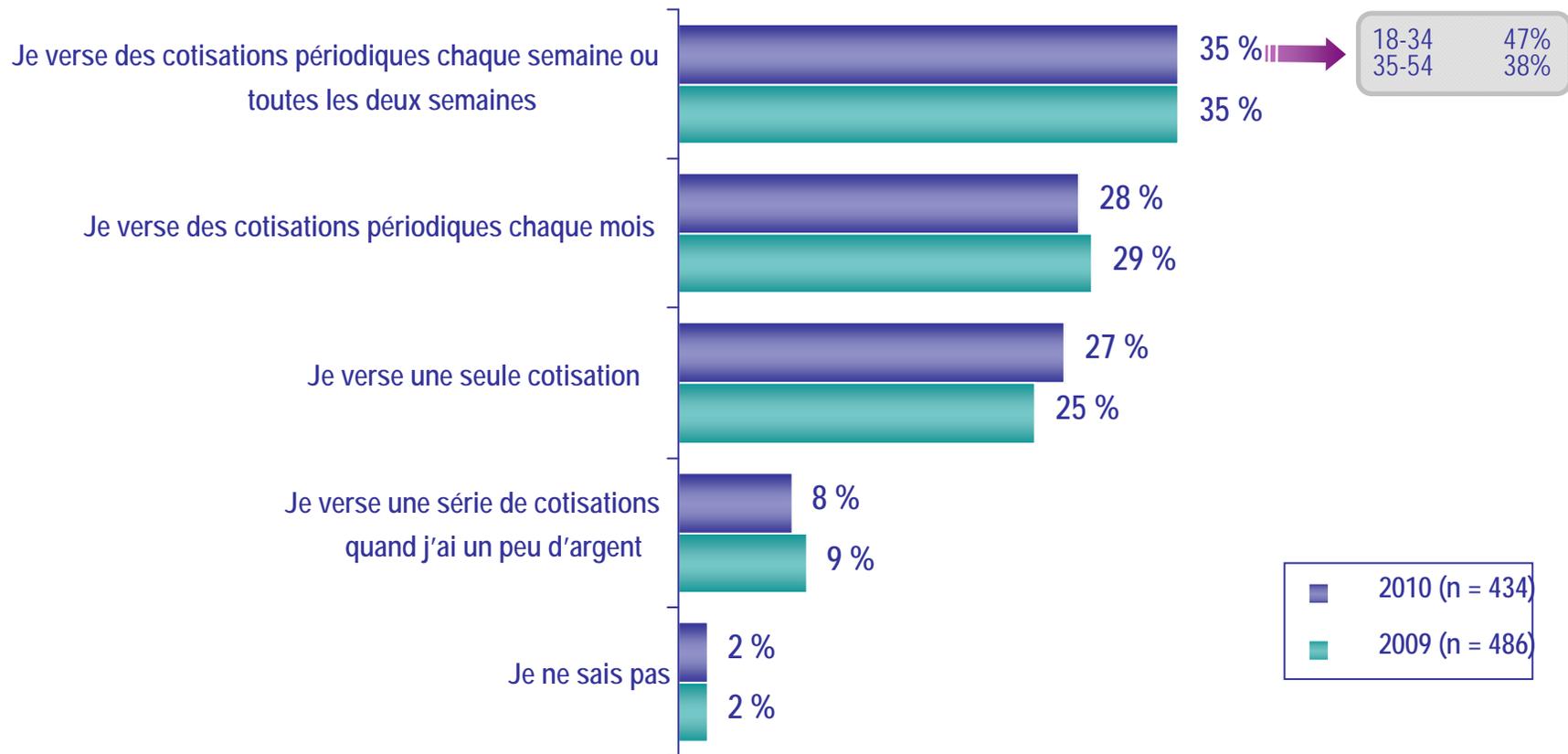


Q. C3 : Et pour l'année d'imposition 2010, est-ce que vous verserez dans votre REER la cotisation maximale personnelle à laquelle vous donne droit Revenu Canada ?  
 Base : Répondants détenant un REER (n = 808)



# Un Canadien sur trois ayant cotisé à un REER ou prévoyant y cotiser y verse des cotisations régulières chaque semaine ou toutes les deux semaines

- Les cotisants à un REER âgés de 18 à 34 ans sont plus enclins à y verser des cotisations périodiques chaque semaine ou toutes les deux semaines

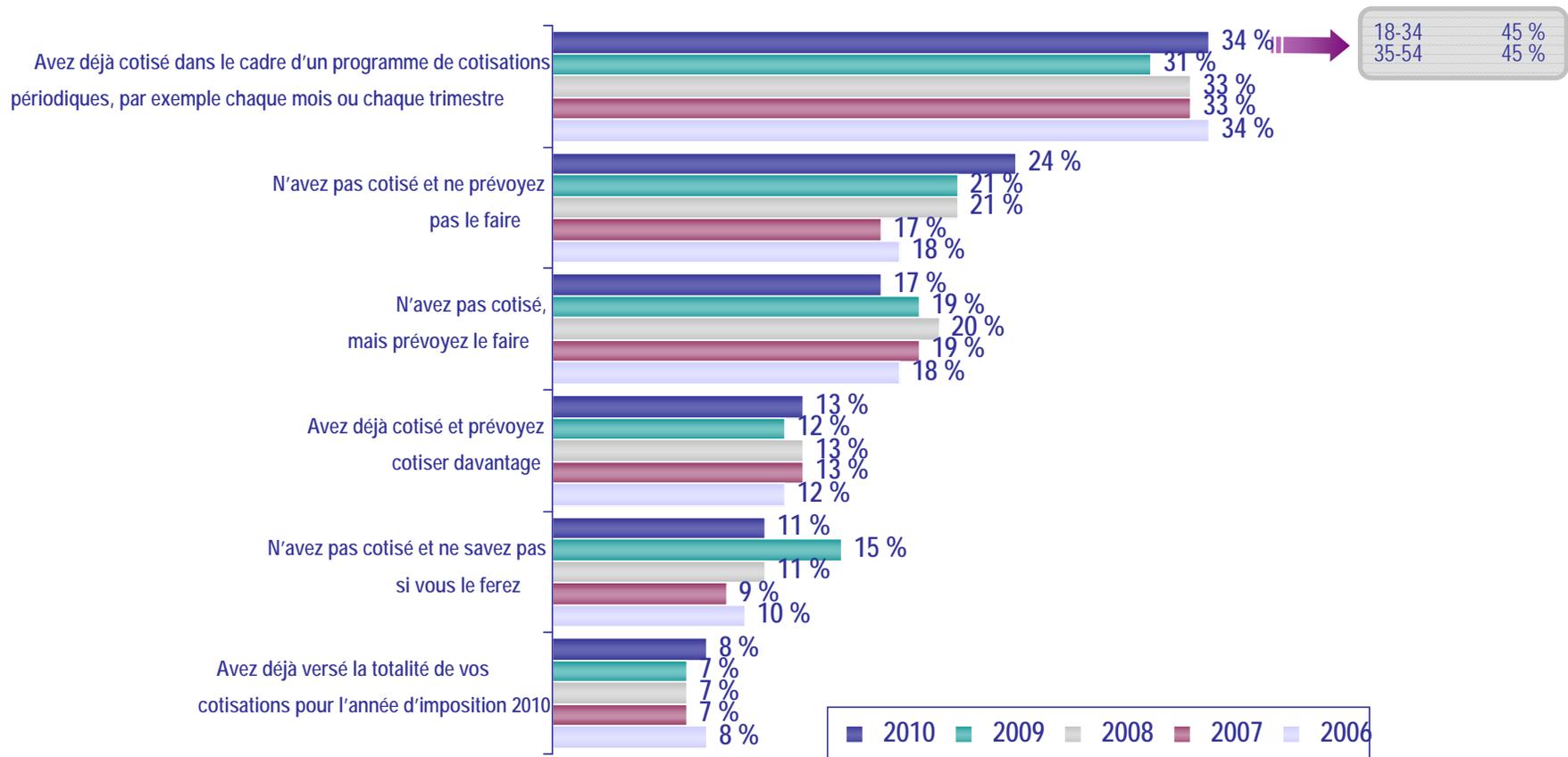


Q. C5c : Lequel des énoncés suivants décrit le mieux le moment où vous cotisez ou prévoyez cotiser à votre REER?  
Base : Répondants détenant un REER et y ayant cotisé/prévoyant y cotiser



# Parmi les répondants détenant un REER, un sur trois y cotise au moyen d'un programme de cotisations régulières

- Quarante-cinq pour cent des détenteurs d'un REER âgés de 18 à 34 ans y cotisent régulièrement au moyen d'un programme



Q. C4a : Comme vous le savez peut-être, l'année d'imposition 2010 va du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010. Toutefois, vous pouvez verser des cotisations dans votre REER jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2011. À la lumière de cette information, qu'avez-vous fait parmi ce qui suit? Vous pouvez cocher plus d'une réponse s'il y a lieu.

Base : Répondants détenant un REER (n = 808)